



INSTANCE DE PROXIMITÉ

FRANCHE-COMTÉ

MAI 2022



Ce compte-rendu est celui des représentants de proximité qui participaient à cette instance:

Eric Debief

Laurent Ducrozet

Antoine Laroche

Pierre Mayayo

NOUVELLES INSTANCES MÊMES DOLEANCES MÊMES CONSTATS

LES LÉGISLATIVES PASSIONNÉMENT OU PAS DU TOUT ?

Il aura fallu que des cadres éditoriaux, des syndicats mais aussi et surtout des élus politiques nationaux montrent les dents pour que la Direction parisienne de France 3, celle qui nous souîle avec l'autonomie des régions, accepte de diffuser à une heure convenable (17 h 45) les débats sur les élections législatives qui étaient condamnés en première instance à être regardés par des insomniaques puisque qu'ils étaient programmés autour de minuit. Le service web a également pu mettre en ligne ces débats avant même leur diffusion TV. La manière dont notre Direction nationale gère sa relation au politique oscille désormais entre un interventionnisme très seventies (les ITW de Macron et de le Pen dans les JT régionaux) et un dédain (les législatives) qui nous sidère.



UNE SATELLISATION DE LA RÉDACTION DONT NOUS PAYONS AUJOURD'HUI LA FACTURE

Cette fois, c'est acté, la deuxième équipe de Montbéliard disparaît. Si Eric Debief revient avec son poste de JRI à Besançon, le poste de rédacteur lui disparaît de la sphère TV pour être attribué au web. Il sera bientôt mis en consultation.

C'est bien d'avoir des bureaux excentrés à France 3, encore faut-il en avoir les moyens ? Depuis des années, la satellisation de la rédaction de Besançon pose de nombreux problèmes puisque qu'on ne comble pas les absences. Nous en connaissons tous les conséquences : Une augmentation inutile du risque routier pour les journalistes de Besançon qui doivent remplacer les titulaires des bureaux (ou l'inverse d'ailleurs) ainsi qu'un manque d'autonomie des journalistes des BIP qui subissent les décisions éditoriales de Besançon.

Nous sommes bien sûr opposés à la disparition de la 2ème équipe de Montbéliard :

1- parce qu'elle va mécaniquement entraîner une surcharge de travail pour les deux journalistes qui sont en poste dans le NFC.

2- parce que nous perdons un poste de rédacteur pour le JT TV.

La Direction veut renforcer le web? Excellente idée, nos collègues croulent sous le boulot sur le numérique. Mais qu'elle crée alors des postes pour le web. Que l'on ne compte pas sur nous pour cautionner la paupérisation des éditions TV.

SUPPLÉMENT FAMILIAL : C'EST TOUJOURS L'INCOMPRÉHENSION

Les élus ont une nouvelle fois alerté la direction sur une situation ubuesque. Le supplément familial, qui est un droit pour tout salarié ayant des enfants à charge, est un brouillamini sans nom. Certains salariés le touchent indûment, d'autres ne savent pas qu'ils y ont droit. En novembre 2021 une gestionnaire de paye du pôle Nord Est voit la lumière et met un grand coup de balai. Des trop-perçus sont prélevés des bulletins de paye, sans que les premiers concernés n'en soient informés. Notre direction régionale dit ne l'avoir appris qu'en février dernier. Entre-temps, des collègues de notre antenne se voient ponctionnés de rappels jusqu'en septembre dernier !

Voici les règles selon la Direction :

Pour les parents séparés avec garde alternée
le salarié de France 3 touche 50% du supplément familial.

Pour les parents séparés avec garde alternée dont les deux bossent à France TV
c'est 50% du montant chacun.

Pour toute garde de type 80/20, 60/40
le supplément est versé au pro rata.

En cas de garde exclusive à charge du salarié de France 3, c'est 100% du montant, à condition qu'il soit bien à charge sur la feuille d'impôt, et que l'ex-conjoint ne le touche pas de son employeur, qui doit donc en attester

Et c'est là que ça se gâte, car c'est au salarié de fournir les justificatifs à France TV. Le document qui fait foi est la page 2 de l'avis d'impôts, avec le nombre de parts. En cours d'année une simulation peut être faite pour obtenir un document actualisé, car rappelons-le aussi, tout changement de situation familiale (décès, mutation, etc), doit être signalé à l'employeur. Ceci pour éviter la situation que l'on connaît aujourd'hui. La direction peut régulariser, dans un sens ou dans l'autre, jusqu'à 3 ans en arrière...! Dans notre région les trop-perçus se comptent en milliers d'euros, ardoise dont la RRH BFC tente de négocier le gel. Vos élus ont enfin découvert que l'interprétation comme l'application de ces règles RH dans le réseau est à géométrie variable. l'inégalité de traitement est donc la norme ! Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir. Nous ne lâchons pas prise.

RECRUTEMENTS : ON SE BOUSCULE PAS...

- Un seul candidat sur le poste de scripte (qui n'est pas scripte).
- Aucun candidat sur le poste de monteur. Là, il y a du souci à se faire.
- Deux postes de rédacteurs à Lons et Besançon (profil présentateur pour Besac) sont également disponibles. Il y a des candidats mais curieusement à Lons, la plupart ne sont pas du réseau France 3.

LE NOMADISME DU MANAGEMENT

Nous avons également rappelé notre lassitude sur la valse des cadres et des «missions» qui s'enchaînent au CAT comme à la Rédaction. Ce n'est pas comme cela que l'on assure le bon fonctionnement d'un média régional basé principalement sur des éditions quotidiennes ! Ce nomadisme censé booster la carrière de quelque un(e)s nous est inutile et même préjudiciable. Un cadre doit s'engager et s'impliquer sur plusieurs années lorsqu'il est muté ou nommé à Besançon. c'est bien ce que l'on exige des journalistes des bureaux excentrés non ?

UN NOUVEAU STUDIO DE MIXAGE

C'est un projet ambitieux et même nécessaire. Notre studio de Mixage va être entièrement rénové cette année. Le chantier devrait durer 4 mois et un studio provisoire pour le mix de l'actualité sera aménagé dans un lieu qui reste encore à définir.

Nous avons découvert tardivement les plans de ce nouveau studio qui semble très abouti techniquement mais qui présente une lacune rédhibitoire : **La superficie de la cabine de prise de son !**

Dans une pièce qui est déjà petite pour une salle de mixage, il faut faire entrer: le poste de mixage, une cabine et un sas.

De plus, pour améliorer la qualité sonore, les murs sont plus épais et orientés pour répondre à des exigences acoustiques.

Par conséquent, la future cabine ne serait guère plus grande (10cm de plus que la cabine actuelle) et toujours **inaccessible aux personnes à mobilité réduite** -ce qui, selon notre direction, n'est pas une obligation, aussi hallucinant que cela puisse être en 2022. Notre studio actuel dispose déjà d'une « douche » de mixage particulièrement inconfortable et sans doute unique au sein du réseau, nous ne voulons pas que la situation perdure encore 20 ans !

Les contraintes acoustiques et la superficie globale de la pièce expliquent donc ces arbitrages qui ne sont pas définitifs, selon le Chef de centre. Le projet peut donc être modifié. C'est ce que nous demandons.



EN BREF

ET LE POSTE DE VISIONNAGE ?

Nous avons de nouveau demandé l'installation d'un poste de visionnage (lecteur cartes et moniteur) à la rédaction. Visiblement il y a un problème de "lecture" de la part du Chef de Centre qui ne comprend pas que l'on ait besoin de visionner des rushes qui ne sont pas dans Newsboard et qui n'ont pas de couverture. Nous maintenons cette demande qui permet aux JRI comme aux rédacteurs de pouvoir dérusher ou contrôler leurs images en l'absence de couverture.

LES VÊTEMENTS D'HIVER

Une liste des personnels concernés par la dotation de vêtements d'hiver va bientôt être établie. Chacun pourra donc ensuite se rendre chez Décathlon pour essayer et relever les références des vêtements choisis. (pantalons pulls, bonnets et gants). Attention c'est France 3 qui achètera les vêtements (180 euros maxi). Par ailleurs de nouvelles parkas devraient être distribuées cette année.

LA DER DU DIRECTEUR

C'était la dernière réunion que nous avions avec Michel Barthen qui part en retraite dans quelques jours. Nous ne savons pas qui va lui succéder. C'est Pascale Pfister, la Déléguée antennes et contenus qui devrait assurer l'intérim. Quant à notre RRH, H.Saint-Martin elle quittera ses fonctions et l'entreprise à la fin de l'été.

PROCHAINE RÉUNION DES RP LE 9 JUIN. POUR RAPPEL, VOICI VOS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ :

**ERIC DEBIEF, LAURENT DUCROZET,
JOHANNA JACQUOT-ALBRECHT, PIERRE MAYAYO**

SUPPLÉANTS

**THIERRY CHAUFFOUR, AMELIE GOIFFON,
FRANCOISE GOSET, ANTOINE LAROCHE**